



La Lentille

N°22

AOÛT 2019 - JOURNAL INTERCOMMUNAL

Retrouvez vos journaux intercommunaux sur www.ccp.fr

Edito

Chers amis,

Je ne peux pas débiter mon propos sans avoir une pensée pour Philippe Mazet, notre premier vice-président qui nous a quittés le 1^{er} avril dernier.

Depuis son élection en 2014, ardent défenseur du territoire et militant, il a travaillé avec nous, avec dynamisme. Nous avons également apprécié son charisme et sa capacité à fédérer. Il s'est pleinement impliqué dans les dossiers "tourisme et sport" qui lui ont été confiés à la Communauté de Communes.

Cette année a été marquée au niveau national par l'action « des gilets jaunes » et par le débat national qui en a suivi. Hélas ce mouvement parti des campagnes, des problèmes de pouvoir d'achat et de mobilité, qui aurait dû nous aider à défendre notre cause semble nous laisser pour compte. Les zones urbaines et les banlieues paraissent avoir été plus entendues.

J'en veux pour preuve les actions de l'État sur ces derniers mois. Il réduit ses effectifs pour diminuer ses dépenses. Ces suppressions d'emplois ont lieu sur nos territoires fragiles. Regardons ce qui se passe autour de nous.

Aurevoir Philippe...

Été 2018 : souvenir de l'inauguration de l'espace trail, projet dont Philippe Mazet, Président de la Commission Tourisme est à l'origine.

Nos collectivités, en subissant des charges de plus en plus importantes, voient baisser les dotations que leur alloue l'État. Ainsi, nous avons appris dernièrement que nous n'allons plus être allocataire, mais contributeur au Fonds de Péréquation Intercommunale (FPIC). Une des raisons : les taux d'imposition appliqués sur notre territoire sont trop faibles. Nous allons donc payer 47 000 € au lieu de percevoir 200 000 €. À l'origine, ce fonds avait été mis en place pour que les communes les plus riches aident les plus pauvres. Résultat avec une suite de lois de finances bien votées, ce sont les moins vertueux et souvent les plus riches qui perçoivent l'argent que nous versions.

Malgré cela vos élus restent attentifs à leur territoire dont ils souhaitent accompagner au mieux le développement. Nous travaillons pour nos habitants (crèche, couverture médicale, services à la personne, offre culturelle, aides aux entreprises, économie touristique...).

Nous montons notre projet de territoire avec la mise en place du premier PLUi de Haute-Loire.



Nous souhaitons malgré tout conserver des partenariats avec :

- L'État et ses services locaux, qui sont bien conscients de notre volonté de « faire des choses » sur notre territoire, malgré des directives nationales rigides,
- Avec la Région et le Département avec qui nous avons signé des contrats financiers favorables à nos actions.

Je reste inquiet par contre sur les relations avec les Communautés de Communes riveraines : leur taille leur permet d'être autonomes au détriment de partenariats qui pourraient être intéressants pour la petite collectivité que nous sommes.

L'abandon du projet du Parc Naturel Régional (PNR) des Gorges et Sources de l'Allier n'est pas sans conséquence pour le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) du Haut-Allier et il va falloir trouver de nouvelles organisations sur le Haut-Allier.

Je reste confiant pour notre pays : notre avenir nous appartient, c'est à nous de nous mettre en valeur. La manifestation "Terres de Jim", organisée par les Jeunes Agriculteurs en septembre sur Seneujols, en sera un bel exemple.

Nous avons de quoi être fiers de notre territoire : sachons en profiter !

Paul BRAUD

les Terres
de Jim

EN VELAY VOLCANIQUE
BAINS / SENEUJOLS

6^E ÉDITION
6 AU 8
SEPT
2019

PAYS DE CAYRES
PRADELLES
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le site de Seneujols, prêt à accueillir le
CONCOURS DE LABOUR





Atelier cuisine
du mini-camp des elfes
(3-5 ans), en avril, au Chalet du Mézenc.

Une nouvelle année pleine de nouveautés se profile... L'équipe souhaite tout d'abord remercier les familles, les enfants, les saisonniers, les techniciens des communes et les élus qui permettent à ce service de se développer, d'être au plus proche des jeunes, de leurs besoins et de leurs envies.



**UN SERVICE OUVERT
AUX ENFANTS DE 3 À 17 ANS
LES MERCREDIS
EN PÉRIODE SCOLAIRE**
(le mercredi après-midi pour les 11-17 ans),
& PENDANT TOUTES LES
VACANCES SCOLAIRES
À L'EXCEPTION DE NOËL

POUR LES 3-10 ANS

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Depuis 2012, date de la reprise en gestion directe des actions enfance-jeunesse par la Communauté de Communes, l'ALSH a mis en place une nouvelle organisation :

- Une équipe permanente et professionnelle ;
- Des accueils de loisirs pérennes à Landos et à Cayres ;
- L'organisation de mini-séjours ;
- Un système de ramassage vers les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires ;
- Une politique tarifaire qui se veut en-dessous de la moyenne proposée en Haute-Loire.
- Une cantine « sans son » : à Cayres, une nouvelle organisation et à un aménagement de l'espace adapté permettent de manger dans une cantine « zen ».
- Le Jardin du Terminus a permis de réaliser 250 repas en 2018 et, cette année, la confection de 400 repas est prévue. L'idée de ce jardin est de sensibiliser les enfants à la nature, aux méthodes sans labour, sans intrant (et ça marche, la preuve !) mais surtout de produire des fruits et légumes à déguster.
- Un espace multi-sensoriel inspiré des méthodes « snoezelen » a été mis en place : une pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée dans une ambiance sécurisante ; c'est un lieu de calme et de détente, un espace où l'apaisement est réel et efficace.



- Des pédagogies actives qui favorisent l'implication des enfants pour qu'ils se sentent un peu chez eux.
- Des jeunes animateurs très motivés et issus du territoire : ce sont, pour la majorité de ces saisonniers, des « anciens » qui participaient déjà aux actions en tant qu'enfants.
- Des animateurs à l'écoute des plus petits, les elfes (3-5 ans) : les premières générations sont d'une grande importance ; leur intégration dans la vie collective se fait en douceur avec des équipes qualifiées.
- Un service en réseau avec des professionnels et partenaires

DATE À RETENIR
Forum enfance-jeunesse avec les associations
LE 14 SEPTEMBRE MATIN
À CAYRES

Enfance jeunesse

UN SERVICE SPÉCIFIQUE POUR LES ADOLESCENTS



Le Pôle Ados se professionnalise : Hugo Athanaze, dans la structure depuis le 1^{er} juillet 2015, est actuellement en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) et est le référent de ce service.

Tout au long de l'année, l'équipe est présente au collège Robert Louis Stevenson pour proposer des ateliers adaptés aux 11-15 ans et participe au projet de labellisation E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable). En parallèle, elle suit les jeunes chaque mercredi après-midi.

En plus de planifier diverses animations durant les vacances scolaires, le Pôle Ados accompagne les jeunes dans leurs projets de voyage. Cette année, un groupe d'adolescents a mobilisé des fonds, par des appels à projets et par des ventes de pizzas, pour partir en Espagne pendant le mois de juillet.

Nous contacter : Pour toute demande, vous pouvez joindre le coordonnateur Enfance-Jeunesse, Matthieu Gimenez, ou le directeur du Pôle Ados, Hugo Athanaze, au **04 71 57 97 40**.

POUR LES PLUS PETITS



Le relais propose des lectures dans plusieurs bibliothèques du territoire : à Landos à gauche, à Costaros à droite.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais est un service qui s'adresse aux assistantes maternelles, aux gardes d'enfants à domicile, aux personnes intéressées par ces métiers, aux parents et futurs parents ainsi qu'aux enfants de moins de 6 ans.

En partenariat avec le service culture de la Communauté de Communes, il organise ponctuellement des animations « lecture » dans les bibliothèques de Landos, Cayres et Costaros. Des tapis de lecture et ouvrages pour la jeunesse sont empruntés à la Bibliothèque Départementale de Prêt pour pouvoir raconter une histoire animée. Puis, les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, découvrent les livres de la bibliothèque.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

« Au Rendez-Vous des P'tits Loups » prend ses marques en cette année 2019. Ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents permet aux familles avec leur(s) enfant(s) de moins de 5 ans de se retrouver pour discuter, échanger, jouer ! Elles sont accueillies une fois par semaine dans des locaux adaptés, en présence de deux accueillantes pour partager un moment convivial. L'entrée est libre et gratuite. Pour ouvrir le service à de nouvelles familles, les horaires d'ouverture ont été modifiés : le mercredi des semaines impaires à Landos de 9h30 à 11h30 et le lundi des semaines paires à Cayres de 15h30 à 17h30. Vous trouverez le calendrier sur le site de la Communauté de Communes.



Pour plus d'informations sur les activités du relais ou sur le LAEP, veuillez contacter Célia Dumonteil au **04 71 57 88 00** ou par mail à **rpe@cccp.fr**.

Un nouveau lieu d'accueil collectif ouvre ses portes le 4 novembre, pour les enfants de 0 à 6 ans !



Lydie Bassier, Éducatrice de Jeunes Enfants, salariée de la Communauté de Communes depuis 2006, prépare activement l'ouverture de la micro-crèche dont elle sera la référente technique.

Pour toute question, n'hésitez pas à la contacter :
microcreche@ccpcp.fr

UNE MICRO-CRÈCHE À COSTAROS



COMMENT S'INSCRIRE ?

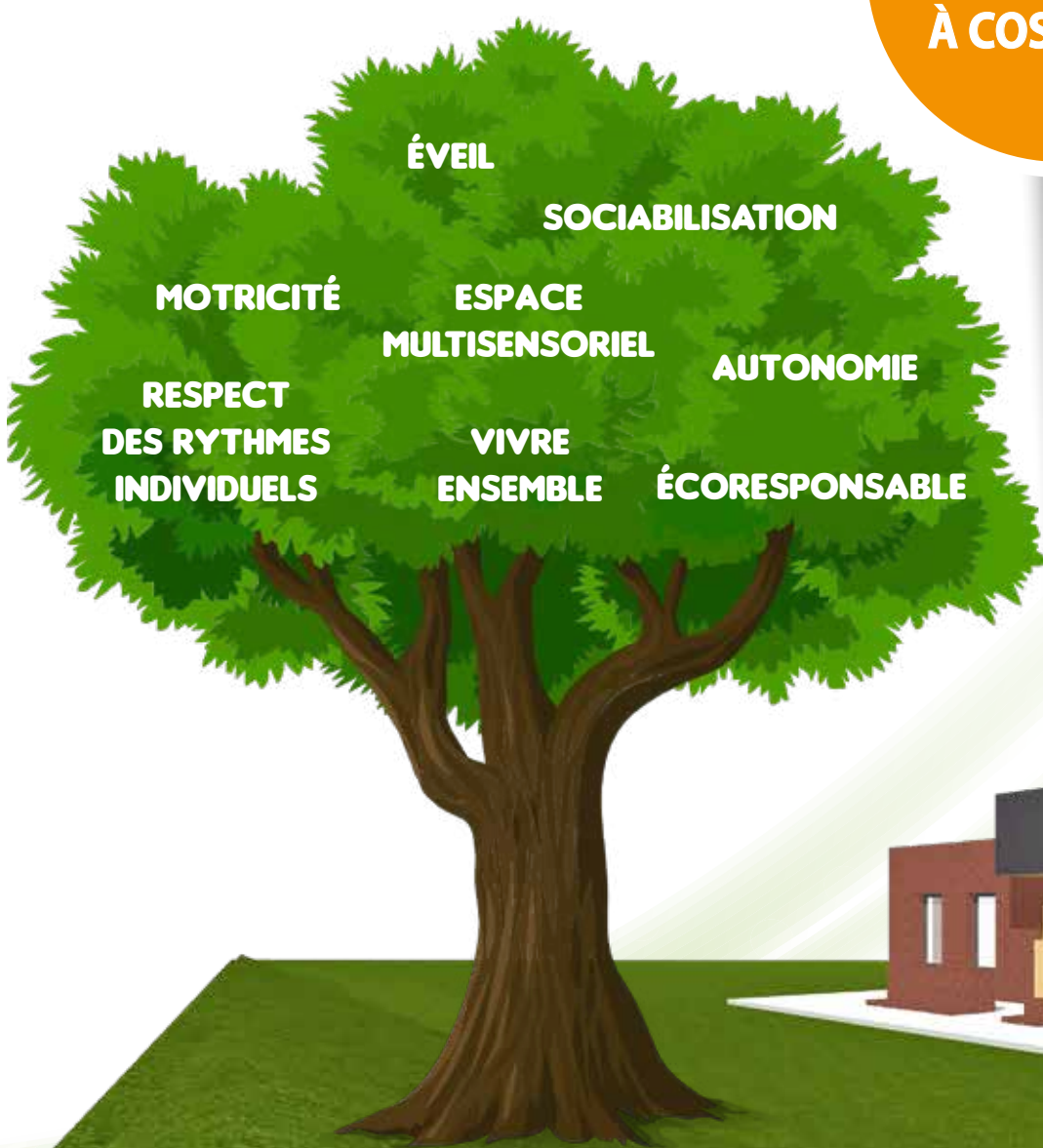
- ★ Demande de pré-inscription auprès du relais petite enfance de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles qui centralise toutes les demandes d'inscriptions du territoire ou au 04.71.57.88.00 ou par mail à : rpe@ccpcp.fr
- ★ Inscription définitive après validation de la commission d'attribution des places.

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT ?

- ★ Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- ★ Temps d'accueil variable selon les besoins de la famille.
- ★ Type d'accueil sans restriction de communes d'habitation :
 - à temps plein ou à temps partiel ;
 - régulier ou occasionnel.
- ★ Tous les enfants à partir de 10 semaines peuvent être accueillis, dont les enfants porteurs de handicap.

QUELS SONT LES TARIFS ?

- ★ Ils sont calculés en fonction des revenus mensuels de la famille selon le barème de la CNAF.



Une projection de l'entrée du bâtiment



LE MAINTIEN D'UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ : UNE ACTION QUI SE CONCRÉTISE

Une ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire) représente les territoires les plus durement confrontés au manque de médecins, éligible à l'ensemble des aides de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et de l'Assurance maladie ainsi que des exonérations fiscales.

Une Zone d'Action Complémentaire (ZAC) est, selon la définition, moins impactée par le manque de médecin et bénéficie d'une partie moindre des aides, tant de l'ARS que de l'Assurance maladie, tout en bénéficiant des exonérations fiscales.

À la parution du zonage qui ne prend notamment pas en compte la situation de la commune de Landos, les élus ont sollicité le Directeur Régional de l'ARS. Il a ainsi été obtenu pour le territoire sud (Landos/Pradelles) un poste de médecin salarié dans le cadre du plan santé 2020-2022. Ce poste, très prochainement à pourvoir, sera garanti financièrement par l'ARS. Les communes de Pradelles et Landos accompagnent activement la Communauté de Communes pour la mise en œuvre de cette action. À suivre. . .

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les professionnels de santé de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles ont pris les choses en main. Face à une situation difficile, qui risque de se dégrader suite aux départs annoncés de médecins à la retraite, ils ont décidé de se monter en association, présidée par le Dr pharmacien Vanessa Poirier, et de travailler sur différents thèmes : donner envie à un nouveau médecin de s'installer, s'organiser pour déléguer des tâches et réagir lorsqu'il y a une rupture dans la continuité des soins.

Pharmaciens, infirmiers, kinés, sage-femme, centre de soins, ostéo. . . Ce sont tous les acteurs qui sont mobilisés ! En grande partie, le dynamisme de ce groupe tient à la volonté d'infirmiers hyper motivés. Dernier maillage de nos territoires ruraux, ils sont les contacts quotidiens de la population âgée et malade. Ils croient en leur territoire et sont prêts à tester les idées neuves.

Un jeune médecin du territoire, le Dr Gabriel Rogez, les accompagne et fait que cette démarche est porteuse d'espoir. Néanmoins, tous espèrent qu'un nouveau médecin généraliste viendra renforcer cette équipe pleine de volonté, pour les aider à continuer à maintenir l'offre de soins d'un territoire dont la population a grand besoin.



DES RAISONS D'Y CROIRE



« Bonjour, je m'appelle Céline et je suis sage-femme. Après 20 ans d'exercice hospitalier, j'ai décidé de travailler en libéral.

Plusieurs raisons à ce choix, la principale étant que je souhaitais retrouver les valeurs de mon métier que j'avais l'impression d'avoir perdues à l'hôpital. Je suis passionnée par mon travail et le côté relationnel est primordial pour moi. Je me suis installée à Costaros, village de la Communauté de Communes de Cayres-Pradelles. Je peux vous dire que j'ai été accueillie à bras ouverts. Les élus et les professionnels de santé m'ont énormément aidée dans mes démarches d'installation et mes débuts d'activité.

Et que dire de la population enchantée, enthousiaste et très reconnaissante de mon installation sur le secteur. Chaque jour, je rencontre des personnes formidables, avec qui les relations sont simples et très enrichissantes. Travailler en milieu rural offre des conditions de travail optimales et le cadre de vie est reposant.

Alors si vous avez envie de trouver et de retrouver, comme moi, les valeurs chères et importantes pour notre profession, qui est la profession médicale, n'hésitez pas à venir nous voir.

On m'a souvent posé la question : « Mais qu'est-ce que tu es allée te perdre à Costaros ? » et bien voici ma réponse : « Je ne me suis pas perdue, je me suis trouvée ! »

Céline témoigne sur le site « WELCOME DOC » (Mission d'accueil des Professionnels de Santé du Pays du Velay)



Une installation réussie
en Pays de Cayres-Pradelles
www.welcomedoc.fr

CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL : ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



La Communauté de Communes, va réaliser, dès cet automne, une analyse des besoins sociaux avec un prestataire.

1 Qu'est-ce qu'un besoin social ?

Nous avons tous besoin de nous déplacer, de travailler, de nous loger, de prendre soin de nos proches, de nous divertir, d'avoir des interactions avec les autres. . . Les besoins sociaux, c'est tout ce qui nous permet de bien vivre et de nous intégrer en société.

2 Une Analyse des Besoins Sociaux c'est quoi ?

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une photographie de la situation sociale d'un territoire et des besoins des habitants.

3 À quoi sert l'ABS ?

L'ABS sert à mieux connaître la situation des habitants et du territoire afin de pouvoir adapter les actions et services proposés en fonction des besoins identifiés. Pour la Communauté de Communes, ce sera une base pour définir les actions à mettre en œuvre. Le Département et la CAF mobiliseront les moyens nécessaires pour accompagner les actions développées par la Communauté de Communes. L'ABS et son programme d'actions seront contractualisés avec nos partenaires (CAF et Département) dans le cadre d'un Contrat Territorial Global (CTG) qui formalisera les engagements de chacun.

4 Êtes-vous personnellement concerné par l'ABS ?

Oui et vous pourrez vous exprimer via notamment des questionnaires.

N'hésitez pas à suivre l'actualité de ce dossier sur le site de la Communauté de Communes.

UNE DÉCHETTERIE AUX NORMES

ET BIEN ADAPTÉE À LANDOS

La déchetterie intercommunale de Landos construite en 2005 est accessible aux habitants des 20 communes du territoire de la Communauté de Communes. Un important programme d'extension et de mise aux normes a été réalisé en 2018.

Les travaux ont été effectués à hauteur de 280 000 € hors taxes. L'État, la Région et le Département apportent un soutien financier à ces travaux en apportant respectivement des subventions à hauteur de 58 400 € pour l'État, 87 900 € pour la Région et 43 950 € pour le Département.

Le bureau d'études FAGGE de Mende (M. Christophe Abeillon) a été chargé de la conception et du suivi de réalisation de ce chantier. L'entreprise SAGNARD d'Arsac-en-Velay a réalisé les travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers) et de maçonnerie. Les travaux de mise en sécurité des quais ont été exécutés par l'entreprise Bourdoncle Métallerie de Firmy (12).

La déchetterie vous accueille :

Jours	Période hiver (novembre - mars inclus)	Période été (avril - octobre inclus)
Lundi	14h - 17h	14h - 18h
Mardi		9h - 12h
Mercredi	14h - 17h	14h - 18h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h

MIEUX TRIER NOS DÉCHETS

À APPORTER EN DÉCHETTERIE

Gravats, ferrailles, huiles, cendres, végétaux, piles et toxiques, grands cartons, plastiques

À METTRE DANS LE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

Barquettes en plastique, en bois ou en polystyrène, couches bébés, cotons tiges, tubes de dentifrice, godets en plastique, lingettes, maquillage, produits de beauté, papiers souillés, sacs plastiques, pots de crème et de yaourts, rasoirs jetables, stylos, feutres...



**POUR LE RÉEMPLOI DE VOS DÉPÔTS EN DÉCHETTERIE,
EMMAÛS EST LE PARTENAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CAYRES-PRADELLES**

**UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS DEVIENT POSSIBLE
EN LES DÉPOSANT À LA DÉCHETTERIE DE LANDOS**

UN GESTE :

- ✓ ÉCOCITOYEN
- ✓ ÉCORESPONSABLE
- ✓ SOLIDAIRE

1 - DONNEZ À LA DÉCHETTERIE

2 - LES AGENTS PRÉSELECTIONNENT ET STOCKENT LES OBJETS RÉUTILISABLES

3 - EMMAÛS RÉCUPÈRE LES OBJETS

ACQUISONS ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT EN FAVORISANT LA SOLIDARITÉ !

EMMAÛS **HAUTE-LOIRE** **PARC DE CAYRES PRADELLES**

INFOS SUR WWW.CCPCP.FR OU AU 04.71.57.88.00



LE PROGRAMME "HABITER MIEUX"

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Et si vous décidiez de vivre dans un logement adapté et économe ?

Grâce à la contractualisation de Communauté de Communes avec l'Anah, l'État, le Département, et SoliHa, vous pouvez bénéficier de :

- ① Un diagnostic et des conseils techniques
- ① Des aides financières très attractives
- ① Un accompagnement personnalisé dans la conduite de votre projet
- ① Une équipe de techniciens à votre service

CONTACTEZ SOLIHA

Où que vous soyez, SoliHa répond à vos questions et vous aide à réaliser votre projet. N'hésitez donc pas à nous contacter pour connaître tout l'éventail des possibilités.

77, rue du Faubourg Saint-Jean - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. **04 71 09 14 07** ou **04 71 09 80 11** (direct)
contact.hauteloire@solihha.fr - hauteloire.solihha.fr

HAUTE-LOIRE
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Agence
nationale
de l'habitat
Anah

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique

PERMANENCES "HABITER MIEUX" Programme Économies d'énergie

MARDI	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Mairie de Costaros 9h - 10h30	3	1	5	3
Mairie de Landos 14h - 15h30	3	1	5	3



Explorer

l'incontournable Loire sauvage



Déambuler

dans les ruelles médiévales de Pradelles

Escapades

EN PAYS DE CAYRES-PRADELLES



Randonner

sur le Chemin de Stevenson
en passant par
Le Bouchet-Saint-Nicolas



Pédaler

sur l'ancienne voie ferrée
avec le Vélorail depuis Pradelles



Flâner

autour de l'étang
du Péchay à Costaros



Découvrir

la biodiversité aux
Narces de La Sauvetat

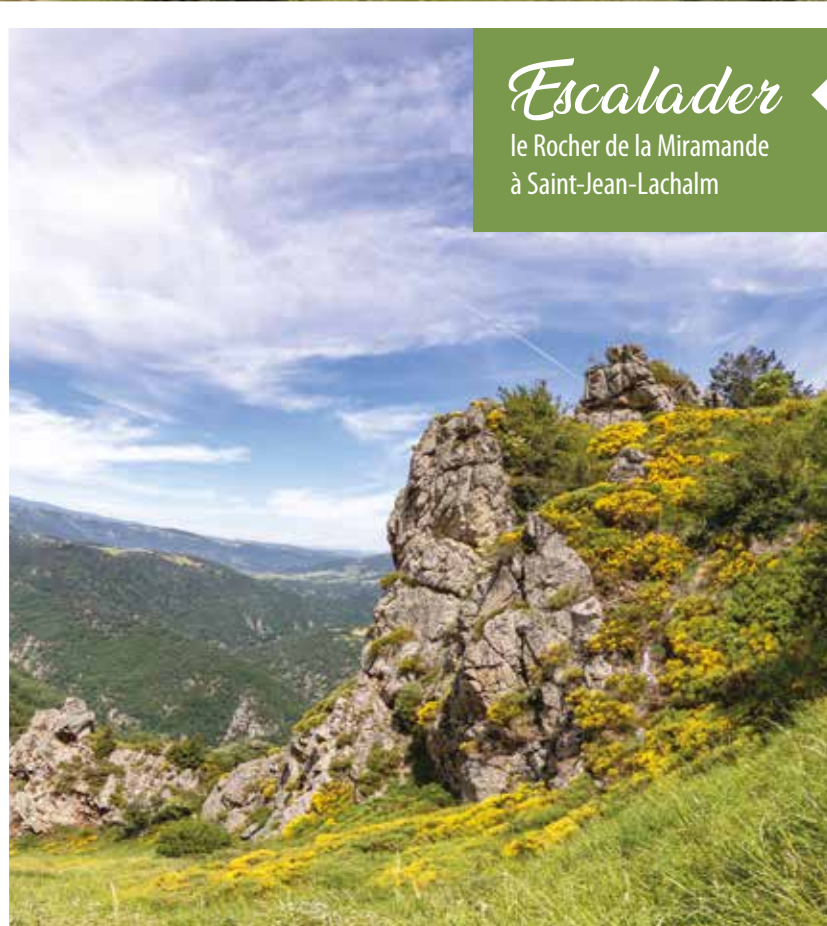
Prendre

un bol d'air en surplomb
du Haut-Allier



Escalader

le Rocher de la Miramande
à Saint-Jean-Lachalm



Profiter

de nombreuses activités
proposées au Lac du Bouchet



Visiter

Arlempdes, Plus Beau Village de France,
avec son château dominant La Loire



LA DDMARCHE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Suite à un appel à projet lancé par l'Union Nationale des CPIE et par Territoires Conseil, la Communauté de Communes est engagée, depuis octobre 2017, dans un programme national lié à l'accompagnement de démarches territoriales de développement durable.



La DDMarche, ce sont des outils méthodologiques et pratiques proposés lors de réunions d'échanges qui permettront à la Communauté de Communes de construire sa propre politique de développement durable. Elle prend la forme suivante :

- ① La gouvernance du projet revient à un groupe de pilotage composé d'élus communaux, communautaires et d'habitants volontaires, ainsi qu'à la Commission Urbanisme.
- ② La DDMarche bénéficie d'un accompagnement technique et financier de Territoire Conseil.
- ③ Elle est co-animée par la Communauté et le CPIE du Velay à l'occasion d'ateliers participatifs.
- ④ Elle s'articule avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. En effet, les deux démarches s'enrichissent mutuellement.

L'objectif final est d'élaborer un premier plan d'actions rapidement opérationnel pour répondre aux défis du développement durable et plus particulièrement de la transition énergétique sur le territoire, puis d'organiser un processus d'amélioration continue.

Les 1ères pistes d'actions : améliorer la gestion des déchets, optimiser les économies d'énergie liées à la mobilité, valoriser l'économie agricole au travers de la biodiversité, rechercher l'autonomie énergétique du territoire. . .

Aménagement rural



LE COLLÈGE ROBERT LOUIS STEVENSON INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le collège Stevenson de Landos a atteint, cette année, le meilleur niveau des Établissements en Démarche de Développement Durable (E3D) de l'académie. Cette récompense lui a été attribuée pour de multiples actions menées dans l'établissement mais aussi avec les écoles du plateau du Devès. Ces actions portaient sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité avec le fonctionnement d'un potager collaboratif en permaculture et l'installation d'une ruche, de nichoirs et d'hôtels à insectes.

Avec l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et de l'association Les Pieds à Terre, le collège a aussi obtenu le niveau 3 du label Manger Bio et Local du département. Les élèves profitent tous les deux jours de repas confectionnés avec des ingrédients locaux et bio, ils compostent leurs déchets de cantine et, grâce à des pesées encadrées par le CPIE, le gaspillage a été réduit tant à la cantine qu'en salle. Toujours dans ce thème de l'alimentation, les élèves ont rencontré une diététicienne afin de réfléchir à des menus équilibrés, puis un petit-déjeuner bio et local a été proposé aux élèves de sixième. Quant aux quatrièmes, ils ont mené une réflexion sur la provenance des aliments qu'ils consomment au quotidien et à leur impact sur l'environnement.

Pour poursuivre sur la même voie, les élèves de la chorale et de l'atelier théâtre du collège ont proposé un spectacle de fin d'année sur le thème du Développement Durable et ont envoyé un message fort au public. Toutes ces actions vont se poursuivre et s'étoffer l'année scolaire prochaine. En effet, le thème de la solidarité et du mieux vivre ensemble sera développé dans les divers ateliers. Le collège envisage aussi de programmer une découverte des métiers de l'environnement pour les élèves de troisième.

Marie Benazech, Principale du Collège

ENTRETIEN COMMUNAL

Une nouvelle équipe
technique aux ordres
de Michel BRUNEL.

Sur la photo :
Christophe PEYRON,
Michel BRUNEL, Pierre DIRE
et Guillaume GOURGEON.
Absent : Julien PICAUD.



LE CONTRAT VERT ET BLEU, UN NOUVEAU SOUTIEN POUR L'AFP DU HAUT-ALLIER

Le Contrat Vert et Bleu est un outil opérationnel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes permettant de répondre aux objectifs de maintien, de restauration et de préservation des corridors écologiques et de la biodiversité aquatique et terrestre. Le SICALA assure l'élaboration puis assurera la mise en œuvre du CVB Devès, Mézenc, Gerbier situé sur les hauts bassins de la Loire et de l'Allier.

La Communauté de Communes sera signataire de ce contrat ; elle porte ainsi plusieurs actions :

- ① Préservation et restauration des arbres et des haies notamment le long de la future voie verte
- ② Programme pluriannuel pour des journées d'animation sur des sites naturels emblématiques du territoire
- ③ Maintien et développement des pratiques agropastorales dans les gorges de l'Allier en partenariat avec l'AFP.

Le Contrat Vert et Bleu sera adopté par la Région en octobre 2019 pour une durée de 5 ans, à partir du 1^{er} janvier 2020. Il constitue une réelle opportunité pour la poursuite des actions portées par l'AFP du Haut-Allier sur les communes de Rauret et Ouides.



UNE TRENTAINE D'AGRICULTEURS CULTIVENT DU CHANVRE

Le chanvre moissonné est repris par un collecteur local dans le cadre de contrats d'engagements signés avec les agriculteurs, ce qui leur permet de bénéficier des aides de la Politique Agricole Commune.



Urbanisme

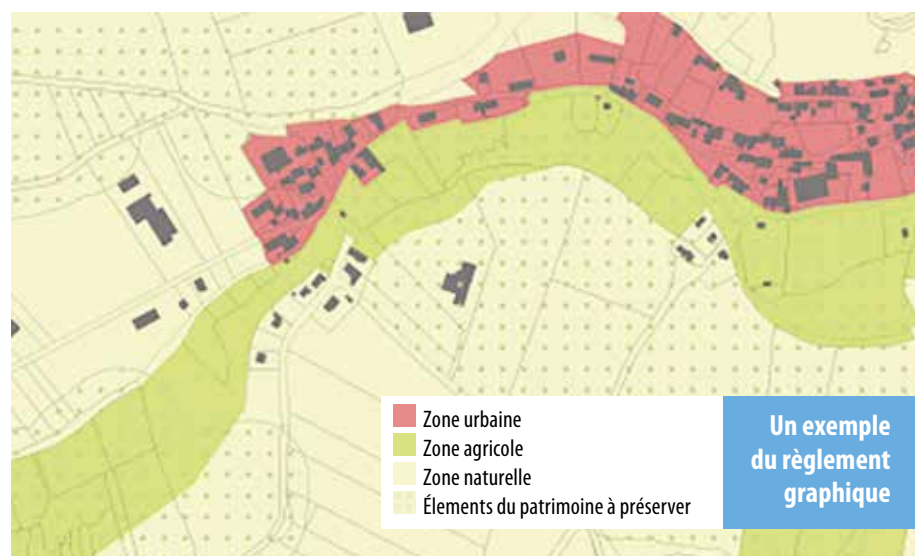
LE PLU INTERCOMMUNAL OUTIL AU SERVICE DU PROJET COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUi par délibération du 18 juillet 2019. Le projet va donc être soumis à l'avis des personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires, etc.) qui disposeront d'un délai de 3 mois pour émettre un avis. À l'issue de cette période, le projet fera l'objet d'une enquête publique pendant 1 mois, vraisemblablement en fin d'année (novembre/décembre prochains). Le PLUi pourrait être enfin approuvé en début d'année 2020.

Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal est constitué des documents suivants :

- Un rapport de présentation qui comporte un diagnostic, un état initial de l'environnement, une justification des choix, une évaluation environnementale, des indicateurs de suivi ainsi que des annexes ;
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définissant les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues par la collectivité pour planifier l'avenir du territoire à l'horizon 2035 ;
- Un règlement constitué d'une partie graphique qui délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et d'une partie écrite qui fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune des zones ;
- Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) déclinées à différentes échelles et à différents niveaux de détail : 21 OAP sectorielles ;
- Des annexes rassemblant l'ensemble des informations utiles et des contraintes à prendre en compte sur le territoire : servitude d'utilité publique, informations et obligations diverses etc.

L'enquête publique permettra de recueillir vos avis, n'hésitez pas à venir vous exprimer. Les dates seront disponibles sur le site : www.ccpq.fr et communiquées par voie de presse.



Visite de Séneujols ponctuée de déclamations poétiques

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) a permis de mettre en place un programme d'actions culturelles dit « Les rendez-vous du patrimoine », en plus de réunions publiques d'informations à destination de tous les habitants du territoire, entre 2018 et 2019.

Ainsi, les services de la Communauté de Communes se sont associés pour programmer des randonnées PLUi (à Rauret, Séneujols, Lafarre et Saint-Vénérand), des rendez-vous à l'attention des jeunes comme l'atelier « cabanologie » proposé en centre de loisirs aux narces de La Sauvetat au printemps dernier, des manifestations estivales (les balades contées et autres animations au lac du Bouchet), des visites commentées de bourgs (Séneujols, Arlempdes, Pradelles).



Arlempdes, visite du bourg



Visite commentée du bourg de Pradelles

QUATRE CENTRES-BOURGS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE REVITALISATION

Dans le prolongement de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), les communes de Cayres, Costaros, Landos et Pradelles participent à une démarche de revitalisation des centres-bourgs. L'Etat, le Département, notamment la Mission Haute-Loire Ingénierie, et la Région accompagnent techniquement et financièrement ces projets.

Une première étude sera lancée à la rentrée 2019 sur Cayres, Costaros et Landos. Si la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles est maître d'ouvrage de la présente étude, les élus municipaux des trois bourgs concernés seront étroitement associés.

L'objectif global est d'engager une étude de terrain avec une équipe d'ingénierie à l'expertise variée (architecture, sociologie, économique, environnementale...), puis de mettre en place un programme d'actions afin de lutter contre la dévitalisation de centralités autrefois dynamiques. Concrètement, l'étude comportera trois phases :

- Identification du phénomène de dévitalisation, des ressources locales, analyse socio-économique des conditions de l'attractivité du centre-bourg, hiérarchisation des enjeux.
- Élaboration d'un plan-guide multi-thématiques co-construit, détaillant la stratégie globale d'interventions pour la revitalisation de chaque bourg dans une perspective commune aux trois.
- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle portant sur un « îlot » sur chaque centre-bourg ou choix d'une opération exemplaire. A titre d'exemple, cette opération pourra relever de la requalification d'un bâti existant, de l'urbanisme commercial ou encore de l'urbanisme culturel par l'organisation d'un évènement fédérateur.

La commune de Pradelles bénéficiera d'une étude similaire avec en sus la mise en place d'un site patrimonial remarquable. Le cahier des charges est en cours d'écriture et ce, en concertation avec les services de l'Etat et l'architecte des bâtiments de France. L'étude pourrait être lancée dès cet automne.



Costaros



Cayres

LE PHOTOVOLTAÏQUE : SOURCE D'ÉNERGIE POSITIVE SUR LE TERRITOIRE

Créée en 2017 entre la Communauté de Communes et la société « Les toits du plateau », la Société d'Économie Mixte Locale « Devés Ensoleillé » a pour but de développer des projets photovoltaïques sur le territoire de Cayres-Pradelles.

Prochainement, 68 toitures vont être équipées représentant 5 mégawatts de puissance totale installée et 3 hectares de surface de toits. Cela équivaut à la consommation domestique de plus de la moitié des habitants du territoire.

À ce jour, 4 installations sont en service et 10 en cours de réalisation. Notre objectif est de lancer plus de 30 centrales d'ici la fin de l'année 2019.



DEVENIR ACTIONNAIRE À LA SAS « LES TOITS DU PLATEAU »

La société « Les toits du plateau » regroupe tous les agriculteurs ayant souscrits du capital à la société. On compte 54 actionnaires sur le territoire.

Si vous souhaitez participer au développement des énergies renouvelables, il n'est pas trop tard pour vous joindre au mouvement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Lisa Masson au 04.71.57.88.04 ou par mail à soleil.pv@ccpcp.fr



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Très prochainement, le dispositif d'aides sera élargi à l'hôtellerie de tourisme et à l'hôtellerie de plein air.

REQUALIFICATION DU VILLAGE DE VACANCES DE PONT D'ALLEYRAS

Le projet démarre !

À l'issue d'une consultation très encadrée, la Communauté de Communes a désigné une équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par l'architecte Jacques Varennes, qui dispose d'une expérience importante en matière de rénovation et de développement de villages de vacances.

Ce choix a été réalisé en concertation avec le nouveau délégataire du Village de Vacances, Cap Vacanciel, dont le Président est Julien Faucher. En effet, un contrat de concession est établi entre Cap Vacanciel et la Communauté de Communes pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} novembre 2019.

Le délégataire devra assurer la gestion, l'exploitation et le développement du Village de Vacances au cours de la requalification dudit village et après celle-ci.

La Communauté de Communes porte le programme de rénovation des gîtes existants et des bâtiments et espaces collectifs pour un montant estimé à 3.5 millions d'euros HT, et le gestionnaire prend en charge la construction de 19 nouveaux gîtes dont 4 accessibles aux PMR pour un montant estimé à 1.5 millions d'euros HT.

Les travaux devraient démarrer à l'automne 2020.



DE L'IDÉE À LA RÉALISATION :

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ?
VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER VOTRE BOUTIQUE ?
VOUS SOUHAITEZ INVESTIR DANS DU MATÉRIEL POUR VOTRE ACTIVITÉ ?

*Artisans et
Commerçants
Faites germer vos idées !*

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES-PRADELLES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS ET PROPOSE DES AIDES.
INFOS SUR [HTTP://WWW.CCPCP.FR](http://www.ccpcp.fr) OU 04 71 57 88 00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : 04 71 09 90 00
OU CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : 04 71 02 34 56

CONVENTION CULTURE-PATRIMOINES

Une nouvelle convention culturelle est en cours de signature pour permettre à la Communauté de Communes de s'associer à la DRAC Auvergne Rhône-Alpes (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région, l'Éducation Nationale, Canopé, la Caf, la DDCSP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et le Département jusqu'en 2021. Dans ce cadre, la DRAC réserve une enveloppe d'un montant annuel de 25 000 € afin de programmer des actions culturelles en concertation.

Parmi les actions « exceptionnelles », Landos a accueilli La #CiE dans le cadre d'une résidence de création artistique en partenariat avec la Communauté de Communes et La Comédie de Saint-Étienne. Durant deux semaines, en février dernier, l'autrice Pauline Peyrade a débuté l'écriture du spectacle *Carrosse* dans la salle culturelle. La circassienne Justine Berthillot et le comédien Léonard Kahn l'ont accompagnée dans ce projet tout en allant rencontrer les habitants. Il y a eu quatre rendez-vous auprès des collégiens de la 4^eB de Landos par le biais d'ateliers théâtre, cirque, d'écriture et métiers du spectacle ; mais aussi des rencontres dites « tout public » à l'occasion d'un ciné-débat avec Cinévasion, de lectures à la bibliothèque d'Alleyras et d'une soirée de restitution. Le spectacle sera présenté le samedi 30 novembre prochain, à 20h30, toujours dans la salle landossienne.

Découverte des métiers du spectacle pour les collégiens de Landos en présence d'un scénographe, d'un régisseur et d'une chargée de projet culture de La Comédie de Saint-Étienne.



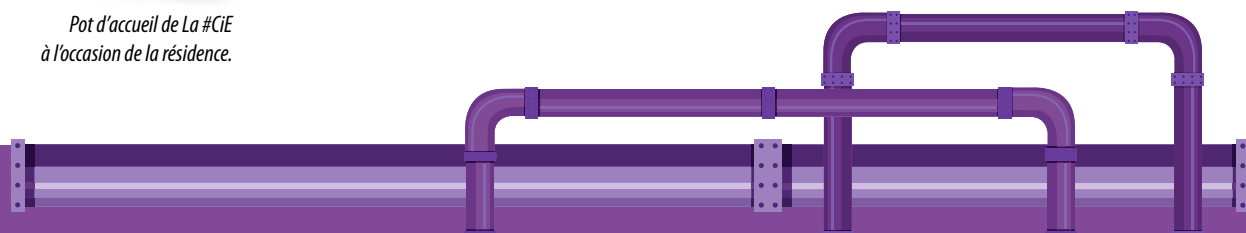
Pot d'accueil de La #CiE à l'occasion de la résidence.

LES ACTIONS CHOC DE 2018-2019

Les enfants du centre de loisirs ont construit leur cabane aux narces de La Sauvetat tout en découvrant la faune et la flore qui les entouraient.



En parallèle, des rendez-vous « autour du patrimoine » se sont succédés toute cette saison : des randonnées et visites de bourgs avec le Pays d'Art et d'Histoire du SMAT du Haut-Allier, l'association Panpa, le géologue Dominique Béguin, ou encore une animation cabanologie aux narces de La Sauvetat avec Les Pieds à Terre auprès du Centre de loisirs « Le Devès Enchanté ».



PERMIS DE RECONSTRUIRE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Plusieurs classes du territoire ont également participé au projet « JM France » - comprenez les Jeunesses Musicales de France, une association reconnue d'utilité publique œuvrant pour l'accès à la musique de tous les enfants. Ainsi, les écoliers de Cayres, Costaros, du Bouchet-Saint-Nicolas et des 6^e de Landos ont rencontré l'artiste Jérémie Boudsocq. Ensemble, ils ont créé des instruments de musique en tuyaux PVC (rimba tubes et flûtes), puis les élèves ont formé un orchestre et chanté pour, finalement, créer leurs œuvres musicales qui ont été présentées en première-partie du spectacle professionnel : *Permis de reconstruire*.

Ci-dessous, les enfants répètent le spectacle qu'ils produiront en première-partie du spectacle *Permis de reconstruire*...

Le collège de Landos



L'école du Bouchet-Saint-Nicolas



L'école de Costaros



L'école de Cayres



...LES ACTIONS CHOCS DE 2018-2019

Les résidents de nos EHPAD ont pu bénéficier de rencontres artistiques autour de la danse : Danse et Cinéma Cie a présenté un spectacle mêlant improvisation de danse, chant et accordéon à Cayres pendant le festival de poésie *Terroir en Rimes* ; tandis que Pascale Chambon, danseuse de la cie Monsieur K, a fait danser les résidents pradelains quand elle est venue lors du festival des Déboulés.

*Ci-contre : Danse et Cinéma Cie présente une version « bonus » du spectacle des Dames de Cœur aux résidents de la Villa Marie.
Ci-dessous : Pascale Chambon, danseuse professionnelle, a proposé un atelier « 3^e danse » à l'EHPAD de Pradelles.*



Et de nombreux autres rendez-vous ont été programmés. Saint-Haon, notamment, a reçu le one-man-show *Moitié Voyageur* de Logan de Carvalho mais aussi *Dis-moi le lion que tu fréquentes...* de la cie Liz'Art, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale. La Ligue de l'Enseignement a proposé le conte revisité *Pimprenelle et le beau au bois dormant* de L'Envolante et le très original *Chacun son rythme* du Projet Cryotopie. Monsieur K a été invité à Pradelles dans le cadre du festival de danse des Déboulés. Ou encore des places de pièces de théâtre ont été achetées à La Comédie de Saint-Étienne afin que les spectateurs du territoire puissent assister aux représentations dans ce haut lieu culturel stéphanois à tarif préférentiel et sans

souci de transport puisque tout est pris en charge par la Communauté de Communes.

Près de 150 spectateurs, venant des écoles de Cayres, Landos, Le Bouchet-Saint-Nicolas et Séneujols, ont découvert le spectacle Pimprenelle et le beau au bois dormant en décembre à Cayres.



La Comédie de Saint-Étienne est venue jusqu'à Saint-Haon avec le spectacle de et avec Logan de Carvalho, Moitié Voyageur.



Nadine Marchal, Stanislas Pierrel et Philippe Garcia répètent Le secret de papier au Théâtre de France.

SPECTACLE VIVANT : DES INITIATIVES LOCALES

Un théâtre nommé « France »

Avec l'intégration de Saint-Christophe-d'Allier au sein de la Communauté de Communes en 2018, le territoire a gagné un lieu culturel charmant et de qualité : Le Théâtre de France. France, c'est un hameau où vivent Nadine Marchal et Stanislas Pierrel, deux artistes qui ont transformé leur demeure en un petit théâtre. Ils accueillent tout au long de l'année des artistes de tout horizon à l'occasion de spectacles, de stages ou de résidences. Si Nadine est une plasticienne reconnue à l'international et Stanislas un guitariste et professeur de musique, le duo se lance également dans des projets artistiques plus personnels. C'est pourquoi, en 2017, il présente à domicile un spectacle de leur cru, *Le secret de papier*. Cette création musicale adopte une scénographie onirique magnifique, construite à partir de papiers et embellie de projections vidéo. Elle fait parler d'elle, si bien que la Commission Culture décide de la programmer la saison à venir, le vendredi 15 mai 2020 à Landos, en proposant aux écoles locales des rencontres artistiques avec les musiciens-chanteurs durant l'année scolaire.

Le Festival du Mazonric souhaite associer l'art, la nature et le patrimoine



Pandra Vox en concert au Festival du Mazonric le dimanche 11 août à 19h15.

Le Mazonric se situe sur la commune de Pradelles. Connu pour son manoir conservé dans un écrin naturel, le lieu accueille également un festival éponyme. Ainsi, les 9-10-11 août 2019, l'association organisatrice Vert Vert fête sa 3^e édition du Festival du Mazonric avec toujours de belles têtes d'affiche : Mary May, Le Trèfle, An eagle in your mind, Macadam Bazar, Zouloubek Band, Pandra Vox... Sans oublier les nombreuses animations telles que le parcours de land'art, la visite du hameau, des expositions, un espace bien-être ou encore des jeux pour les enfants.

Plus d'infos sur leur site www.festivalmazonric.com.

LIVRE ET LECTURE : DES BÉNÉVOLES TOUJOURS AUSSI ACTIFS

Saviez-vous que votre bibliothèque fait partie du réseau « Ribal » ? Il s'agit du Réseau Intercommunal des Bibliothèques entre Allier et Loire qui compte 14 bibliothèques et près de 18 000 documents empruntables. Rien que ça ! Vous en avez forcément une proche de chez vous : Alleyras, Barges, Cayres, Costaros, Landos, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Ouides, Pradelles, Rauret, Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Haon, Saint-Jean-Lachalm, Séneujols et Vielprat. C'est grâce à l'engagement d'une trentaine de bénévoles que le réseau vit d'année en année. Car, en plus du prêt de livres et CD, les bénévoles vous proposent des animations ponctuelles : des heures du conte, des expositions, un festival de poésie, des spectacles, une vente de livres, des espaces « ludothèque »...

Désormais, ils vous proposent aussi une offre numérique appelée @lithèque : des films, de la presse, de la musique et des formations en ligne (langues, logiciels informatiques, activités bien-être, cuisine, etc). Le tout est légal et gratuit sous réserve d'adhérer dans l'une des bibliothèques citées précédemment et de créer son compte utilisateur sur <https://bdhl.mediatheques.fr>

Tous les horaires des différents points lecture sont sur www.cccpcp.fr, rubrique « culture ».

Les bénévoles du Ribal rassemblés pour partager les projets culturels 2019-2020.

L'équipe de Barges ouvre la bibliothèque tous les mercredis matins.



Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles

Le Bourg • 43490 Costaros
Tél. 04 71 57 88 00 • Fax 04 71 57 88 01
contact@cccpcp.fr • www.cccpcp.fr

PAYS DE **CAYRES**
PRADELLES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Retrouvez la
PROGRAMMATION
2019-2020
dans le journal !



Directeur de la publication : Paul Braud
Rédaction : Services et Président
Création graphique, mise en page : Chloé Abeillon - www.ibiz.fr
Photos : © Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles, DR
Tirage : 2600 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier certifié PEFC

